

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE No.38A

A NE PUBLIER QU'AU  
MOMENT DU DISCOURS

le 10 octobre 1967

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse  
866 United Nations Plaza  
NEW YORK, N.Y.  
Plaza 1-5600

RHODESIE DU SUD

Texte de la déclaration prononcée le 10 octobre  
par le représentant du Canada à la Quatrième  
Commission, M. Gérard Pelletier, député, secrétaire  
parlementaire du Secrétaire d'Etat aux Affaires  
extérieures.

Monsieur le Président,

La délégation du Canada a déjà eu l'occasion de vous féliciter de votre élection. Nous désirons maintenant offrir nos félicitations à M. Braithwaite dont nous avons appuyé avec plaisir la nomination au poste de Vice-Président, et à Monsieur Dashtseren, notre rapporteur, qui ont été élus à l'unanimité. La Quatrième Commission ne peut que se féliciter de la composition de son Bureau. Notre délégation accueille également avec plaisir le nouveau sous-secrétaire, Monsieur l'Ambassadeur Djermaakoye.

M. le Président, mon gouvernement a toujours soutenu, aussi bien aux Nations Unies qu'aux conférences du Commonwealth, qu'il est absolument inadmissible que l'organisation d'une société soit fondée sur un système de discrimination raciale qui permet à une minorité de Blancs de dominer la vie politique et économique de la grande majorité des habitants. Les Nations Unies tentent depuis plusieurs années déjà de déterminer comment la Rhodésie pourrait accéder à une indépendance fondée sur l'égalité entre tous les citoyens. Nos efforts n'ont pu porter fruit à cause de l'opposition inflexible de la majorité blanche qui se barricade derrière sa déclaration unilatérale d'indépendance, un geste clairement illégal. La collectivité internationale a condamné à plusieurs reprises cette déclaration unilatérale d'indépendance du régime de Salisbury et aucun gouvernement n'a reconnu cette indépendance. La priorité accordée à l'étude du problème rhodésien, l'adoption de nombreuses résolutions à ce sujet par l'Assemblée générale et les décisions historiques du Conseil de Sécurité, qui ont abouti à une déclaration qualifiant la situation en Rhodésie de menace à la paix et à la sécurité internationale, prouvent bien que cette question constitue pour les Nations Unies un souci majeur.